

• Formation ciblée et emploi quasi garanti

L'Institut d'études immobilières (IEI) fête sa majorité!

Les métiers de l'immobilier, avec l'ensemble de leurs implications économiques, juridiques et techniques, ne s'improvisent pas. De plus en plus, une spécialisation est nécessaire pour traiter ces dossiers. C'est pourquoi l'Institut d'études immobilières (IEI) a été créé en 1985. Cette «pépinière» contribue à former, à travers une formation post-grade, l'«élite» des professions immobilières. Les inscriptions pour 2003-2004 sont reçues jusqu'en septembre prochain.

L'Institut travaille en étroite collaboration avec l'Université de Genève. Il a également une vocation régionale et accueille donc volontiers des étudiants d'autres cantons d'expression française. L'ambition de l'Institut est de garantir un enseignement et une formation de qualité. Il contribue aussi efficacement à assurer un emploi à chaque diplômé, grâce à l'action de l'ADIEI, Association des diplômés de l'IEI, ainsi qu'au réseau de relations établi depuis de nombreuses années avec les principales entreprises et institutions de la place (régies, banques, entreprises générales, promoteurs, assurances, caisses de pension, Etat de Genève, etc.). Le programme de formation prévoit d'une part des cours universitaires, suivis à titre d'auditeur, qui sont normalement dispensés dans le cadre des Facultés de Droit et de SES; un programme à la carte est établi pour chaque candidat. D'autre part, des cours spécifiques au domaine immobilier sont donnés par des praticiens. Le cursus est d'une année au minimum. Le candidat doit suivre les deux séries de cours.

Un réseau précieux

A ce jour, la plupart des diplômés de l'IEI exercent des fonctions dirigeantes, dans des régies, mais aussi dans des entreprises de construction, des banques ou des administrations. Béatrice Grange, présidente de l'ADIEI, a répondu à nos questions.

- A l'heure où «tout se vend, tout se loue», une formation aussi «pointue» est-elle toujours nécessaire pour réussir dans l'immobilier?

- Plus que jamais. D'une part, nos professions évoluent dans un environnement législatif et technique de plus en plus complexe - à Genève et ailleurs, le tissu de lois et de réglementations, sans parler du contexte politique, devient de plus en plus ardu à maîtriser -, et d'autre part, les exigences de la clientèle s'accroissent. Les normes d'évaluation et d'expertise, le calcul des rendements, la gestion des immeubles, etc. rendent chaque jour plus difficile l'exercice des différentes spécialités que comprend l'immobilier au sens large.

- Les diplômés de l'IEI trouvent automatique-ment du travail, dit-on. Est-ce toujours exact?

- Oui, car les 10 mois de cours non seulement



Béatrice Grange, présidente de l'Association des diplômés de l'IEI.

théoriques, mais aussi pratiques, confèrent à celles et ceux qui ont «fait» l'IEI un bagage de connaissances et de relations tout à fait particulier. Nous échangeons énormément d'informations et d'expériences, tant dans le cadre des cours qu'après le diplôme, aussi bien avec les enseignants qu'avec les anciens étudiants. J'ai repris la présidence de l'ADIEI voilà 2 ans et nous organisons régulièrement des conférences avec des orateurs de haut niveau, tandis que le site commun IEI-ADIEI (www.iei-geneve.ch) nous permet de garder un contact informel et rapide. En 18 ans, les diplômés se sont disséminés dans de très nombreuses entreprises et administrations, et le carnet d'adresses de notre association représente un atout non négligeable pour nos membres.

- Il existe d'autres formations axées sur l'immobilier, par exemple à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne...

- Certes, mais chaque type d'études a sa spécificité. A l'EPFL, c'est l'expertise immobilière qui se trouve au centre des préoccupations; l'IEI a une vocation plus généraliste. Nous avons d'ailleurs deux diplômés communs, preuve que les formations de haut niveau ne sont jamais concurrentes, mais complémentaires. Au sein de l'ADIEI, nous nous efforçons de promouvoir l'Institut, d'aider les étudiants durant le cursus et par la suite, et nous organisons des rencontres d'information avec les

étudiants de HEC. L'intérêt pour les professions immobilières est soutenu, car ce secteur est beaucoup moins statique qu'on l'imagine généralement. En tout cas, la «volée» 2002-2003 (si l'on peut vraiment parler de volée, car beaucoup d'étudiants effectuent leur cursus en parallèle de leur activité professionnelle et échelonnent leurs cours sur 2 ans) était d'une douzaine de participants, ce qui est considérable.

- L'IEI va par ailleurs déménager cette année, pour rejoindre le SAIM?

- Effectivement, les Associations immobilières qui ont créé l'Institut (Société des Régisseurs, Chambre immobilière, Association des promoteurs-constructeurs et Association professionnelle des gérants et courtiers en immeubles de Genève) se sont installées depuis 2 ans à la rue de Chantepoulet, à l'exception de l'APGCI et de l'IEI lui-même. Dès cet été, tout le monde sera réuni au Secrétariat des Associations immobilières (SAIM), tandis qu'une nouvelle Secrétaire générale, Mme Nicole Choukroun, prendra la succession de Mme Yvette Longepierre aux commandes de l'APGCI et de l'IEI. ■

V.N.

Renseignements et inscriptions: IEI - Institut d'Etudes Immobilières, 12, rue de Chantepoulet, 1211 Genève 1.
Tél. 022 715 02 06. Fax 022 715 02 22.
E-mail info@iei-geneve.ch